



Avis d'Appel Public à la Concurrence

Services (Prestations intellectuelles)

- **Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : Université de Corse.

Correspondant : Pôle de la Commande Publique, pôle de la commande publique, 2 rue de l'église, place Gaffory 20250 Corte

Tél. : (+33)4-95-45-01-99

Télécopieur : (+33)4-95-57-84-54

Courriel : marchepublic@univ-corse.fr

Adresse internet : <http://www.univ-corse.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.klecoon.com>.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Éducation.

Objet du marché : **ASSISTANCE A L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET D'AMENAGEMENT (SDIA) DE L'UNIVERSITE DE CORSE.**

Catégorie de services : 10.

CPV - Objet principal : 79311000

Objets supplémentaires : 71313400

71335000.

Lieu d'exécution : Tous les sites de l'Université de Corse.

Code NUTS : FR83.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales :

ASSISTANCE A L'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR IMMOBILIER ET D'AMENAGEMENT (SDIA) DE L'UNIVERSITE DE CORSE

Refus des variantes.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui.

Prestations divisées en lots : Non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 6 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : le règlement des dépenses se fera par virement bancaire. Le délai de paiement est de 30 jours.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Solidaire.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Non.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : Français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures :

1. Garanties professionnelles et financières suffisantes.
2. Garanties techniques suffisantes.

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- Indication des références et des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché.

- les références du candidat sur des prestations similaires.

La prestation n'est pas réservée à une profession particulière.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Marché réservé : Non.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm);

- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante :

http://www.economie.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/formulaires/DC/daj_dc.htm).

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;

- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;

- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique : 60 %;
- Prix des prestations : 40 %.

Type de procédure : Procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 16 Septembre 2013, à 16h00.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

L'Université de Corse étant fermée entre le Jeudi 1^{er} Août et le Mercredi 21 Août 2013 inclus, aucune réponse ne sera apportée durant cette période.

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Obtention du DCE ou des renseignements administratifs et techniques :

Gratuitement via www.univ-corse.fr (rubrique marchés publics) ou sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Ou encore sur demande auprès de la cellule des Marchés publics - télécopieur: 04 95 57 84 54 - e-mail: marchepublic@univ-corse.fr.

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

les offres devront parvenir avant la date et l'heure limites contre récépissé ou avec avis de réception à l'Université de Corse - pôle de la commande publique - 2 Rue de l'église Place Gaffory - 20250 Corte ou par voie électronique sur le profil acheteur : www.klekoon.com.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bastia chemin montepiano 20407 Bastia.

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat ;
- référé contractuel dans un délai de 1 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- recours " Tropic " dans un délai de 2 mois suivant l'avis d'attribution publié au JOUE ;
- rep dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision concernée (dans les limites posées par la jurisprudence " tropic ").

Date d'envoi du présent avis à la publication : Mercredi 31 Juillet 2013